



# FEDERATION FRANCAISE NATATION

## LIGUE SUD PACA NATATION



NOM-PRENOM :

DOSSIER D'INSCRIPTION

# FORMATION EDUCATEUR NAGEZ FORME SANTE

Tout dossier incomplet sera renvoyé

**LIGUE SUD PACA NATATION**  
ERFAN PACA

10 rue de la République  
13002 MARSEILLE

Tel : 06 46 66 19 35 (lundi – mardi et jeudi)

[www.natation-paca.org](http://www.natation-paca.org)

[erfan@natation-paca.org](mailto:erfan@natation-paca.org)

**DATE LIMITE DE DEPOT DES DOSSIERS D'INSCRIPTION : 30 novembre 2021**

## INFORMATIONS

### VOLUME HORAIRE

75 heures de formation : 56 heures en présentiel et 20 h à distance

### DATES PRESENTIELLES

- 13 et 14 décembre 2021 MARSEILLE
- 11 et 12 mars 2022 DRAGUIGNAN
- 17 et 18 mars 2022 DRAGUIGNAN
- 23 et 24 mars 2022 DRAGUIGNAN

Accès à la plateforme : janvier à avril 2022

### CERTIFICATION

Mai 2022 – Rattrapage Juin 2022

### LIEU DE FORMATION

Marseille et Draguignan

### PRE REQUIS

- Avoir 18 ans minimum au 31 décembre 2021
- Être licencié à la Fédération Française de Natation
- Être titulaire du PSE1 ou son équivalent à jour de la formation continue
- Être titulaire au minimum du Brevet Fédéral 3<sup>ème</sup> degré de la Fédération Française de Natation à jour de la formation continue ou d'un diplôme d'État ou titre à finalité professionnelle permettant l'encadrement des activités de la natation également à jour de la formation continue, ou être titulaire du MSN.
- Produire une attestation délivrée par un professionnel des activités de la natation, datant de moins de 3 mois justifiant sa capacité à réaliser un test de sécurité sur une distance de 50 mètres (**modèle joint au dossier d'inscription**)
- Le candidat justifiant d'une attestation au Certificat d'Aptitude à l'Exercice de la Profession de Maître-Nageur Sauveteur (CAEPMNS), datant de moins de 3 mois lors de l'inscription à la formation est dispensé de produire une attestation justifiant sa capacité à réaliser un test de sécurité.

### TARIF

1 200 € pédagogique sans aide financière :

- Un chèque du montant de la formation est à joindre au dossier au moment de l'inscription – Il sera encaissé 6 mois après le début de la formation le temps que l'AFDAS règle le club
- En cas de versement des frais de formation directement par l'AFDAS à la LIGUE PACA de NATATION, merci de nous le préciser afin que nous établissions la facture à leur nom.

Frais dossier 20 € à l'ordre de Ligue Régionale PACA Natation

15 € pour l'édition des frais de diplôme à l'ordre de l'INFAN-FFN

Aides possibles : OPCO, possibilité de bourse fédérale de 800 € pour les bénévoles et si refus de l'AFDAS (sur présentation d'un justificatif de refus)

## **OBJECTIFS**

- Concevoir un projet pédagogique adapté à un public spécifique
- Organiser des activités en vue d'une pratique physique régulière, adaptée, sécurisante et progressive
- Intégrer l'activité NFS dans le projet de développement du club
- Identifier les risques liés à la spécificité des publics
- Encadrer tout public pour le maintien et/ou l'amélioration de son capital santé

## **INTERVENANTS**

Professionnels de la santé experts dans leur domaine et des professionnels spécialistes de la natation, pédagogues, biomécaniciens et représentant des institutions.

**AUCUN DOSSIER NE SERA ACCEPTE APRÈS LE 30 NOVEMBRE 2021**

## FICHE RENSEIGNEMENTS

NOM :

Prénom :

NOM de naissance :

Date de naissance :

Lieu de naissance et département :

Sexe :

Nationalité :

Adresse :

Code Postal :

VILLE :

Tel domicile :

Tel portable :

E-mail :

CLUB :

N° licence FFN :

Adresse complète Club :

NOM et Prénom du Président du Club :

**NIVEAU DE SCOLARITÉ :**

Intitulé du dernier diplôme obtenu :

Date d'obtention :

Si aucun diplôme, quelle est la dernière classe suivie ?

**SÉCURITÉ :**

- PSE1 à jour
- PSE2 à jour

Date d'obtention :

Date du recyclage :

(Joindre les copies des attestations initiales et continues)

- BNSSA

Date d'obtention :

Date du recyclage :

(Joindre les copies des attestations initiales et continues)

**DIPLÔMES D'ACCÈS A LA FORMATION (à jour de la formation continue)**

- BF3

Date d'obtention initiale :

Recyclage :

- MONITEUR SPORTIF NATATION

Date d'obtention initiale :

Recyclage :

- BEESAN
- BPJEPS AAN
- DEJEPS
- AUTRE (précisez) :

Date d'obtention initiale :

CAEPMNS :

Si vous n'êtes pas titulaire de l'un de ces diplômes

*Les personnes ayant une expérience importante au sein d'un club de la FFN qui ne sont pas titulaires au minimum d'un BF3 peuvent à titre exceptionnel déposer un dossier de demande d'entrée en formation au BF Éducateur Nagez Forme Santé auprès du Directeur Technique Régional en lien avec les responsables des formations.*

**VOTRE SITUATION PROFESSIONNELLE ACTUELLE :**

- |   |                     |
|---|---------------------|
| <input type="checkbox"/> Salarié :          | Employeur :         |
| <input type="checkbox"/> Bénévole           |                     |
| <input type="checkbox"/> Étudiant           |                     |
| <input type="checkbox"/> Demandeur d'emploi | Inscrit depuis le : |
| <input type="checkbox"/> Autre (précisez)   |                     |
- 
- Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé :

**SITUATION PARTICULIÈRE :**

Dans le cadre de votre formation, vous allez être amené à produire un certain nombre de dossiers. Si vous avez des difficultés identifiées (dyslexie, dyscalculie...) un aménagement de temps de certification pourra vous être proposé. Un dossier doit être demandé à l'ERFAN et constitué 1 mois avant l'entrée en formation.  
Problème(s)rencontré(s) :

*Personne en situation de handicap :*

Pour les personnes en situation de handicap, l'avis d'un médecin agréé par les FF handisport ou de sport adapté désigné par la commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées sur la nécessité d'aménager le cas échéant la formation ou les épreuves certificatives selon la certification visée. Des informations complémentaires sont à votre disposition sur notre site.

## PROJET PROFESSIONNEL

➤ Quel est votre projet professionnel au regard de la formation (présentez votre projet, vos motivations) ?

➤ **Quelles compétences aimeriez-vous développer ?**

➤ **Qu'attendez-vous de la formation ?**



➤ Pourquoi venez-vous en formation ?

Fait à

, le

## FICHE FINANCEMENT

### FINANCEMENT EMPLOYEUR

Je soussigné(e) NOM, Prénom, qualité :

Représentant la structure :

Adresse complète :

Téléphone :

E-mail :

Déclare prendre en charge les frais pédagogiques et d'inscription d'un montant de 1 200 € relatifs à la formation Nagez Forme Santé du stagiaire (Nom, Prénom) :

Les frais de formation devront être facturés à (Nom et Adresse) :

Je déclare avoir demandé une prise en charge financière par un OPCO (Nom) :

Le (joindre justificatif) :

Fait à : \_\_\_\_\_, le \_\_\_\_\_

Signature du responsable

Cachet de la structure ou entreprise

### FINANCEMENT PERSONNEL

- Je suis éducateur bénévole
- Je suis éducateur salarié sans prise en charge OPCO (fournir copie notification refus)

Je soussigné(e), Nom et Prénom

déclare prendre à ma charge les frais pédagogiques et d'inscription et sollicite une bourse fédérale auprès de l'INFAN d'un montant de 800 €.

Reste à ma charge un montant de 400 € liés aux frais pédagogiques de la formation Nagez Forme Santé ainsi que 20 € relatif au frais d'inscription (chèques à l'ordre de Ligue Régionale PACA Natation)

Fait à : \_\_\_\_\_, le \_\_\_\_\_

En cas de règlement par virement, merci d'envoyer un avis de virement à : [erfan@natation-paca.org](mailto:erfan@natation-paca.org)

## ENGAGEMENT DU STAGIAIRE

Je soussigné(e) : (Nom et prénom)

m'engage :

- A suivre l'ensemble du programme de la formation Éducateur Nagez Forme Santé avec assiduité
- En cas de difficultés majeures, je m'engage à prendre contact avec le coordonnateur de l'ERFAN PACA afin de trouver une solution avant décision d'abandon de la formation
- A suivre le règlement intérieur de l'ERFAN PACA

Date :

SIGNATURE

## AUTORISATIONS

### Droit à l'image

Je soussigné(e), accorde à l'ERFAN PACA le droit d'utiliser mon image à des fins uniquement promotionnelle de la formation, sur tout support, y compris web et internet.

Je reconnais ne pas disposer de droits d'examen ou d'approbation de l'usage des images, ne pouvoir prétendre à aucune indemnisation, ni émettre aucune réclamation résultant de la modification, l'altération et/ou la déformation (intentionnelle ou non) de mon image.

De son côté, l'ERFAN PACA s'engage à ne pas porter atteinte à la personne du stagiaire, ni faire usage commercial de l'image du stagiaire.

Date

NOM et SIGNATURE

## Test de sécurité

Je soussigné(e), nom, prénom, qualité :

Titulaire du diplôme suivant :

Numéro de diplôme :

Délivré le :

A jour de ma formation continue (CAEP MNS) :

O Oui O Non

Atteste que NOM :

Prénom :

Né(e) le :

Licencié(e) au club de :

Lieu et Dép de naissance :

a réalisé le parcours suivant sur une distance de 50 mètres, sans lunettes de natation ni pince-nez :

- Départ libre du bord du bassin,
- Un parcours en nage libre,
- Une plongée dite "en canard" et recherche d'un mannequin réglementaire immergé à 25 mètres du point de départ à une profondeur minimale de 1,80 mètre,
- Une remontée du mannequin jusqu'à la surface,
- Un remorquage d'une personne, de sa tranche d'âge au moins, face hors de l'eau en permanence, sur une distance de 25 mètres,
- La sortie de l'eau de la victime.

Cette attestation est établie à la demande du candidat pour faire valoir ce que de droit, aux exigences préalables à l'entrée en formation du Brevet Fédéral Educateur Nagez Forme Santé.

Fait à :

le :

Signature du responsable :

## Conditions Générale de Vente ERFAN PACA

### 1. Objet et champ d'application

Les présentes conditions générales de vente (CGV) s'appliquent aux prestations de formations de l'ERFAN PACA. Elles ont pour objet de définir les conditions de participation aux sessions de formation de l'ERFAN PACA. Les CGV s'appliquent dans le cadre de la formation professionnelle et fédérale.

### 2. Les inscriptions

Toute demande d'inscription doit être formulée à l'aide du bulletin d'inscription correspondant. La structure ou le stagiaire s'engage à retourner, avant la date indiquée, par voie électronique, le dossier de candidature complet. L'inscription est définitive après versement individuel ou le justificatif de prise en charge de l'employeur.

Dès réception du dossier complet et sous réserve de validation de l'inscription du stagiaire selon les prérequis du diplôme, une convention ou contrat de formation professionnelle peut être établie à la demande du stagiaire ou de la structure, après validation du parcours individuel de formation. Ladite convention ou contrat est adressé par l'ERFAN PACA au stagiaire ou à la structure et une copie dûment complétée et signée doit lui être retournée.

### 3. Responsabilité

Toute inscription à une formation implique le respect par le stagiaire du Règlement Intérieur.

Il appartient au stagiaire de vérifier que son assurance personnelle et/ou professionnelle le couvre lors de sa formation.

### 4. Tarif et modalités de paiement

Les coûts sont indiqués sur la convention et/ou le contrat de formation. Ils sont nets de taxe, l'ERFAN PACA, rattachée à une association type loi 1901, n'est pas assujettie à la TVA, par application de l'article 261 du Code Général des Impôts.

Les modalités de facturation et de paiement sont précisées sur la convention et/ou le contrat de formation. Sauf mention contraire, les frais d'hébergement, de transport et de restauration restent à la charge du stagiaire.

### 5. Facturation et condition de règlement

Un devis est joint à la convention de formation et envoyé à la demande du stagiaire ou de la structure. Le chèque correspondant aux frais d'inscription est encaissé dès le début de la formation.

#### ➤ Formations financées à titre individuel ou par l'employeur

Le chèque correspondant aux frais pédagogiques est encaissé à la fin de la formation. Une facture acquittée peut être envoyée à la demande de la structure ou du stagiaire.

#### ➤ Formations prises en charge par un OPCO

- Le chèque correspondant aux frais pédagogiques est un chèque de caution de l'employeur. Ce chèque est obligatoirement joint au dossier d'inscription

- La copie de l'accord de prise en charge par l'OPCO est transmise à l'ERFAN PACA dans les meilleurs délais

- La structure assure la bonne transmission des informations nécessaires à l'OPCO et reste responsable du paiement, notamment en cas de défaillance de l'OPCO.

Dans le cas où l'OPCO paie directement l'ERFAN PACA, le chèque de caution est détruit ou retourné à la structure, à réception du paiement par l'OPCO.

Dans le cas où l'employeur se fait directement rembourser par l'OPCO, le chèque de caution est encaissé et l'ERFAN PACA s'engage à fournir à l'employeur les documents nécessaires au traitement du dossier par l'OPCO (feuilles d'émargements, facture acquittée, etc...).

L'ERFAN PACA se réserve le droit d'encaisser le chèque de caution sans préavis si la formation n'a pas été payée dans l'année qui suit son organisation.



## 6. Convocation et attestation de présence

Une convocation indiquant le lieu exact et les horaires de la formation est adressée par mail au stagiaire. L'ERFAN PACA ne peut être tenu responsable de la non-réception de celle-ci par les destinataires, notamment en cas d'absence du stagiaire à la formation.

Une attestation de présence, établie en conformité avec les feuilles d'émargement est adressée au stagiaire au terme de la formation.

## 7. Annulation/Abandon de la formation

### ➤ à l'initiative de l'ERFAN PACA

L'ERFAN PACA se réserve le droit d'annuler ou de reporter une session de formation si le nombre de stagiaires inscrits est insuffisant ou trop élevé. L'ERFAN PACA s'engage à rembourser la totalité des frais d'inscription et des frais pédagogiques versés pour la formation sauf report de l'inscription à une date ultérieure après acceptation de la structure et du stagiaire.

### ➤ à l'initiative de la structure ou du stagiaire

Toute annulation ou abandon doit être signalée auprès de l'ERFAN PACA par écrit au moins 48 heures avant le début de la formation.

En cas d'annulation dans les 48 heures qui précèdent la formation ou en cas de non-participation à la formation sans préavis, les frais d'inscription seront encaissés.

En cas d'annulation due à une incapacité, les sommes encaissées pourront faire l'objet d'un remboursement sur présentation d'un certificat médical ou autre justificatif valable.

En cas d'abandon dû à une incapacité, le stagiaire ou la structure sera facturé(e), après présentation d'un certificat médical ou autre justificatif valable, au prorata du nombre d'heures passées en formation.

## 8. Propriétés intellectuelles

L'ERFAN PACA est seule titulaire des droits de propriété intellectuelle sur l'ensemble des formations qu'elle propose à ses clients. Tous les contenus et supports pédagogiques, quels qu'en soit la forme (papier, numérique...), utilisés dans le cadre des formations, appartient à titre exclusif à l'ERFAN PACA.

Toute utilisation, représentation, reproduction intégrale ou partielle, traduction, transformation et plus généralement toute exploitation non expressément autorisée par l'ERFAN PACA est illicite et pourra donner lieu à des poursuites civiles et/ou pénales sur le fondement du code de la propriété intellectuelle.

## 9. Confidentialité

L'ERFAN PACA et les parties (clients, stagiaires et formateurs) s'engagent réciproquement à garder confidentiels les informations et documents, quelles que soient leur forme et nature, auxquels ils pourraient avoir eu accès dans le cadre de l'exécution de la prestation de formation ou à l'occasion des échanges intervenus antérieurement à la conclusion du contrat ou de la convention de formation.

## 10. Informatique et libertés

Des données à caractère personnel sont collectées afin de pouvoir répondre à la demande du client et du stagiaire et de pouvoir les informer des offres de service de l'ERFAN PACA. Ces données pourront faire l'objet d'un traitement informatisé. Aucune information personnelle n'est cédée à des tiers.

Conformément à la loi «Informatique et Libertés» du 6 janvier 1978, le stagiaire dispose d'un droit d'accès et de rectification des informations le concernant auprès de l'ERFAN PACA.

### 11. Différents éventuels

En cas de contestation ou de différends sur l'exécution des présentes clauses, les parties rechercheront avant tout une solution amiable. Dans l'hypothèse où elles n'y parviendraient pas dans un délai raisonnable, les litiges seront portés devant le Tribunal compétent (article 42 et suivant du Code de procédure civile).

**Date :**

**Nom et prénom du stagiaire :**

*Lu et accepte les conditions générales de vente*

**Signature :**

## FICHE ADMINISTRATIVE

### Pièces obligatoires pour le dossier d'inscription

- Fiche de renseignements
- Projet professionnel
- Fiche financement
- 1 photo
- Engagement stagiaire + autorisations
- Copie de la licence FFN de la saison en cours
- Copie du PSE1 à jour de ses révisions
- Copie du diplôme BF3 à jour de la formation continue
- Copie du diplôme BPJEPS AAN, BEESAN, carte professionnelle
- Un test de sécurité de 50 m \* (modèle joint) datant de moins de 3 mois  
\* Le candidat justifiant d'une attestation au CAEPMNS datant de moins de 3 mois lors de l'inscription est dispensé de fournir l'attestation du test de sécurité
- Un chèque de règlement de la formation de 1 200 € ou 400 € à l'ordre de Ligue Régionale PACA Natation (si demande de bourse fédérale) ou avis de virement à [erfan@natation-paca.org](mailto:erfan@natation-paca.org)
- Un chèque de règlement des frais d'inscription de 20 € à l'ordre de la Ligue Régionale PACA Natation
- Un chèque de 15 € pour l'édition des frais de diplôme à l'ordre de l'INFAN-FFN
- Demande de bourse fédérale (joindre refus OPCA) ou bénévole
- Conditions Générales de Ventes datées et signées
- 1 chèque du coût de la formation

### Dossier à renvoyer à :

**LIGUE PACA NATATION – ERFAN PACA : 10 rue de la République – 13001 MARSEILLE**

**Et par mail à : [erfan@natation-paca.org](mailto:erfan@natation-paca.org)**

*Tout dossier d'inscription incomplet et sans règlement ne sera pas pris en compte*

**DOSSIER A RENVOYER AVANT LE 30 NOVEMBRE 2021**